

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



الجمهورية المغربية  
المملكة المغربية  
Morocco

**2ème Cycle de l'Examen Périodique Universel  
14ème Session**

\*\*\*\*\*

**Intervention de la délégation du Maroc**

\*\*\*\*\*

**Examen de l'Ukraine**

**Genève, le mercredi 24 octobre 2012**

MM

(3<sup>ème</sup> / 2 minutes)

**Madame la Présidente,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à Son Excellence M. ...., et la délégation qui l'accompagne, et les remercie pour la présentation du rapport national de leur pays.

Dans le cadre de l'Examen Périodique Universel, ma délégation aimerait formuler les questions et recommandations suivantes, basées sur des informations contenues dans le rapport national de l'Ukraine et la compilation établie par le HCDH:

1- Le Maroc salue les efforts menés par le Gouvernement de l'Ukraine pour intégrer les personnes handicapées dans la société et améliorer leurs conditions de vie, comme en témoignent la ratification, en 2009, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif s'y rapportant, ainsi que l'adoption, en 2011, du « Programme national d'orientation relatif au Plan de mise en œuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées et pour l'insertion des handicapés à l'horizon 2020 ».

**\*Le gouvernement de l'Ukraine pourrait-il nous informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce programme national, et de ses résultats préliminaires ?**

2- Le Maroc prend note avec satisfaction des mesures prises par l'Ukraine pour protéger les droits des minorités nationales et religieuses et prévenir et combattre le racisme, la xénophobie, l'incitation à la haine et l'intolérance raciale.

**\*Le Gouvernement de l'Ukraine voudrait-il nous faire part de la suite donnée au « Projet de loi sur les fondements de la prévention et de la répression de la discrimination en Ukraine » ?**

**\*Le Maroc lui recommande de poursuivre ses efforts tendant à créer des mécanismes institutionnels propres à lutter contre toutes les formes de discrimination, et de poursuivre son effort de formation aux droits de l'Homme en faveur des personnels de police pour lutter plus efficacement contre les crimes inspirés par la haine.**

3- Le rapport national de l'Ukraine indique que l'infection au VIH/sida est malheureusement l'un des principaux facteurs de mortalité dans les établissements pénitentiaires, avec 30,1 % de détenus décédés du sida en 2012.

**\*Le Gouvernement de l'Ukraine voudrait-il nous informer des mesures sanitaires prises pour améliorer les conditions de détention de la population pénitentiaire, ainsi que la suite donnée à la question de la libération des détenus gravement malades ?**

Enfin, ma délégation aimerait souhaiter au Gouvernement de l'Ukraine plein succès dans la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations acceptées.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**